

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023  
des Amis du Castellas de Roquemartine du 25 mai 2024**

Le président de l'association ouvre la séance, l'assemblée générale étant valablement constituée avec 63 adhérents présents ou représentés, en remerciant les propriétaires d'accueillir pour la deuxième fois dans l'enceinte du Mas du Moulin l'assemblée générale annuelle des Amis du Castellas de Roquemartine. Il remercie tous les membres et administrateurs présents, et présente les excuses des deux vice-présidents, Alexandre Mahue et Florence Trubert, qui n'ont pu participer à cette réunion.

Il rappelle l'ordre du jour proposé :

- Ouverture de la 2ème assemblée générale
- Rapport moral par le président
- Rapport financier par la trésorière
- Perspectives pour les 2 ans à venir
- Fixation du montant des cotisations pour l'exercice 2024
- Élection de 3 nouveaux administrateurs
- Vote des résolutions
- Questions diverses.

**1. Rapport moral**

Le président donne lecture du rapport moral. Il rappelle en introduction qu'après la sélection en 2022 du Castellas de Roquemartine comme site emblématique régional par la Mission Patrimoine portée par Stéphane BERN et déployée par la Fondation du Patrimoine, la Française des Jeux (groupe FDJ) et le ministère de la culture, l'année 2023 a été marquée par le démarrage effectif des travaux, le chantier ayant été déclaré ouvert le 1er février 2023.

L'année 2023 a été marquée par les réalisations suivantes :

- **la préparation et le lancement de la deuxième campagne d'adhésion en ligne** sur le site [www.castellasderoquemartine.fr](http://www.castellasderoquemartine.fr) utilisant la plateforme Internet <https://www.helloasso.com>. Au 31 décembre 2023, l'association avait enregistré 90 adhésions, dont 26 adhésions de couples, soit 116 « Amis du Castellas de Roquemartine ».
- **L'information régulière de nos adhérents sur les avancées du chantier via le site internet officiel du Castellas de Roquemartine** qui a été totalement refondu en 2023 par notre secrétaire générale. La page Actualité du site a ainsi rendu compte de plusieurs événements marquants du chantier, notamment :
- **La découverte, en mai 2023, d'une partie de l'ancien dallage de l'église**, mis à jour par l'équipe archéologique sur environ 2 mètres de largeur, près de la porte d'entrée et du mur sud de l'église datant du XV<sup>e</sup> siècle.
- L'intervention, en juillet 2023, d'une restauratrice de peintures murales pour la **consolidation des décors peints de la nef de l'église Saint-Sauveur**

- **L'organisation d'une visite guidée du site du Castellas de Roquemartine le 17 septembre 2023 lors des Journées Européennes du Patrimoine.** Le partenariat noué à cette occasion avec l'association « Les Chemins du Patrimoine » a permis à **79 participants** de visiter le matin le pigeonnier seigneurial aux 1500 boulins situé en contrebas du Château. Emmanuel de Foresta remercie à cette occasion le Président de l'association d'Eyguières, ancienne et bien connue, « Les Chemins du Patrimoine », présent lors de cette assemblée avec plusieurs de ses membres. Ce dernier indique que l'association sera toujours présente aux côtés des « Amis du Castellas de Roquemartine ». Le Président l'en remercie et se félicite que le patrimoine soit valorisé et porté comme un élément culturel essentiel, ce qu'on a parfois tendance à oublier.

La billetterie ouverte en ligne sur la page web de l'association a permis l'inscription de **107 personnes** aux visites guidées du chantier proposées l'après-midi. Les participants aux JEP 2023 habitent en très large majorité (88%) dans les Bouches-du-Rhône. 45% étaient des habitants d'Eyguières.

- Le Castellas de Roquemartine a été particulièrement mis à l'honneur le 15 septembre 2023 puisqu'il faisait partie des 24 projets retenus sur 862 pour **l'exposition photographique à l'Élysée** qui ouvrait l'édition 2023 des Journées européennes du patrimoine. Le chef de chantier de la société NEOTRAVAUX qui réalise les travaux de cristallisation des vestiges du Castellas, Sébastien LELOUARD, également membre de l'association, accompagnait le propriétaire du site, Gilles de BECDELIÈVRE et son épouse pour cette cérémonie présidée par le Président de la République, en présence de Stéphane BERN et de la ministre de la Culture.

Emmanuel de FORESTA propose un échange sur le rapport moral, mais celui-ci ne suscite pas de question ni d'observation.

Interrogé sur l'état d'avancement des travaux de cristallisation des vestiges du Castellas, le Président donne les informations suivantes :

Sur l'église Saint-Sauveur : le chantier a commencé par l'église, avec des travaux de dévégétalisation, confortement des maçonneries instables, reprise complète d'une chaîne d'angle du chœur, réfection des toitures en pierre de taille du chœur et des chapelles latérale. Les travaux de couverture provisoire de l'église ont été suspendus, la DRAC ayant donné son accord au financement de la restitution de la voûte et de la couverture en pierres de taille de l'église, en lieu et place de la couverture bac acier prévue dans le permis de construire.

Des travaux non prévus ont par ailleurs été réalisés à la demande de la DRAC. Une spécialiste en restauration de peintures murales est intervenue en juillet 2023, suite au constat de la poursuite des dégradations de l'intérieur de l'édifice, afin de protéger a minima les décors peints de faux appareillages de joints et de limiter les risques de décollements des couches picturales.

Sur le château : des confortation de maçonneries ont été réalisées, sur la tour comme sur le donjon, avec une reprise de l'étanchéité sur la partie sommitale des maçonneries. Les travaux sur la tour sont terminés, ils sont en cours sur le château.

Il y a une interrogation sur les travaux à réaliser sur la baie sud du château, datant du Gothique flamboyant. Nicolas Faucherre confirme cette datation, pour 2 raisons : les petites bases en facon que l'on voit sur les photos anciennes et l'utilisation des baguettes en pénétration, moulure qui annonce la Renaissance avec un basculement autour des années 1480-1500.

C'est un gothique tardif, avec ces nervures qui se pénètrent à angle droit, trait caractéristique du Gothique flamboyant. Nicolas Faucherre devrait prochainement disposer de photos datant de 1973 de la baie complète, avant effondrement.

Dans le projet d'origine, un simple étaieement est prévu avec un veau en bois, car le linteau a disparu. La famille souhaite restituer cette ouverture conformément à son dessin initial. La DRAC est d'accord sur le principe.

C'est aussi une opération assez lourde financièrement, certes moins que la restitution de la toiture en pierre de l'église, mais sur laquelle le propriétaire reste en attente de l'autorisation de l'administration, car elle requiert un permis de construire modificatif, et de son éventuel soutien financier à l'opération.

Le plancher haut de l'édifice, recouvert d'une couche de 60 à 80 cm de terre, a été dégagé. De là-haut, la vue est magnifique. Un dallage a été découvert, signe qu'il y avait un plancher. Une étanchéité a été réalisée avec une dalle en béton de chaux hydrofuge. Le confortement des murs du château est actuellement en cours et devrait être achevé fin juillet a priori. Resteront en suspens la question de la couverture en pierre, ou pas, de l'église Saint-Sauveur et celle de la restitution, ou pas, de la baie Gothique flamboyant du château.

Nicolas Faucherre demande si la petite tourelle qui apparaissait sur la terrasse Est a pu être dégagée. Frédéric Crapon indique qu'elle l'a été, mais sans mettre à jour de base d'escalier, ni de système de récupération d'eau, comme celui découvert sur la terrasse Ouest surplombant la citerne. La dalle d'étanchéité doit être coulée prochainement sur la terrasse Ouest. Selon Nicolas Faucherre, il pourrait s'agir d'un aménagement des Allemands pendant la seconde guerre mondiale, car il semble y avoir quelques éléments de batterie anti-aérienne. Il y a aussi des tags allemands sur certains murs du château. L'équipe archéologique, qui a fait des relevés des deux terrasses, pourra apporter son expertise sur cette question mais ne remettra son rapport que deux ans après la fin de la phase terrain.

Il est demandé ce qui a motivé le refus de la DRAC de ne pas poursuivre le dégagement du sol de la chapelle. Le Président indique que c'est la crainte, en mettant à jour le dallage, de le fragiliser encore et d'inciter les gens à venir faire des fouilles sauvages. Nicolas Faucherre ajoute qu'il y a là un potentiel archéologique majeur, puisque la voûte s'est effondrée sur le dallage et a donc scellé tous les tombeaux qui sont en dessous. Partout ailleurs, les outils de détection du type poêle à frire viennent vandaliser entièrement les sites archéologiques. Là, compte tenu des gros blocs de pierre restés en place sur le sol de l'église, la couche archéologique est gelée. Si on enlève les blocs sans pouvoir faire la fouille tout de suite, ça sera immédiatement pillé. Il faut être certain de pouvoir faire la fouille dès que l'on enlèvera les blocs. On a ici une réserve archéologique exceptionnelle.

## **2. Rapport financier**

La Trésorière Geneviève Bigeard donne lecture du rapport financier de l'exercice 2023 :

« L'Association Les Amis du Castellas De Roquemartine a été créée le 29 octobre 2021 et enregistrée le 12 décembre 2021.

Au 31 décembre 2023 l'association comptait 90 adhésions, dont 26 adhésions de couples, soit personnes 116 membres. Ce deuxième exercice présente les comptes depuis le 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les produits d'exploitation comprennent les cotisations et les recettes diverses (dons). Le total des produits est de 3170 €.

Les charges comprennent :

- les frais d'assurance 269,79 €
- les frais bancaires 197,70 €
- les frais engagés pour les apéritifs offerts par l'Association lors de l'assemblée générale et des journées du patrimoine 257,69 €

Le total des charges s'élève à 725,18 €.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 2 444,82 € mis en réserve pour les actions futures.

Au 31/12/2023 le compte bancaire de l'association des Amis du Castellas de Roquemartine présentait un solde positif de 6 838,22 €. »

Le rapport financier ne suscite pas de question ni d'observation

### **3. Perspectives de l'association pour les 2 ans à venir**

Frédéric Crapon indique que le Conseil d'Administration s'est déjà réuni à 2 reprises pour préparer les activités futures, à l'issue du chantier. La première tâche de l'association est de valoriser le château par des manifestations de tous types.

Une des premières activités sera de faire visiter le château avec son histoire, sur la base des éléments fournis par les propriétaires et Nicolas Faucherre, sur les 3 lieux importants : l'église Saint-Sauveur, le Castellas et la vue globale du site, en le regardant depuis le haut du chemin du SETI où on voit les deux monuments. Le Castellas est une réserve de chasse, un patrimoine naturel de conservation de la faune, d'abord protégé par les chasseurs. Conformément à l'accord passé entre les chasseurs et le propriétaire, l'accès au site est interdit à toute personne, à pied ou en vélo, pendant la période de chasse. Les visites ne pourront avoir lieu que lors de l'AG annuelle, de juin à début septembre et pour les journées européennes du Patrimoine, en veillant aussi au respect de la réglementation feu de forêt et Accès réglementé des massifs (pas de visite en cas de vent trop fort).

L'association envisage d'organiser des visites guidées un samedi sur deux, de juin à septembre, sur réservation sur le site Internet, pour des groupes de 10 à 12 personnes.

Il est aussi envisagé, en dehors des visites du site, d'organiser à partir de 2026, en juin ou juillet, une fête du château, en utilisant comme base principale le Mas du Moulin, avec des conférences ou divers intervenants. Le Conseil d'administration reste à l'écoute de toutes les idées et suggestions des membres de l'association.

Il est important de faire reconnaître le Castellas comme site emblématique par tous les villages environnants. Le Castellas étant situé dans le Parc Naturel Régional des Alpilles, il nous faudra travailler avec eux, en faisant reconnaître le caractère privé et emblématique du site.

Un partenariat avec les professeurs des écoles et du collège d'Eyguières est aussi envisagé. Cela requiert l'accord du rectorat ou de l'académie et pourrait s'envisager en 2025 ou 2026. Le Castellas s'inscrit dans une chaîne de châteaux, il y a aussi un Castellas à Orgon, un autre à Aureille. Il est important de faire découvrir aux enfants leur histoire et le mode de vie de leurs habitants.

Il y a beaucoup de moyens de valoriser le château, le Conseil d'administration attend les idées de tous les membres de l'Association.

Le Président remercie Frédéric Crapon pour son dynamisme, les actions et pistes évoquées qui ouvrent de nombreuses perspectives et ouvre la discussion.

Il est demandé si l'accès au château a été amélioré. Le président indique que l'accès s'est plutôt dégradé pour monter au donjon, du fait du chantier. Seule a été élargie la voie d'accès allant du Mas Blanc jusqu'à l'église et jusqu'au pied de l'enceinte du château. L'accès est prévu pour des engins de chantier, pas pour des piétons.

Cette question de l'accès va se poser dès que le chantier sera terminé. Il faudra réfléchir à ce que l'on peut faire pour aménager un accès aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, sachant que c'est un sujet très contraint et réglementé par la DRAC.

Il y aura aussi des contraintes budgétaires, mais l'Association pourra jouer un rôle, s'agissant d'aménagements et non de travaux. Il nous faut construire un projet, en respectant les normes de sécurité et d'accessibilité et voir comment le financer, les sources de financement pouvant être différentes des sources actuelles de financement des travaux.

Frédéric Crapon souligne que l'objectif du chantier est de cristalliser les vestiges, et non de restaurer le château. Certaines zones pourraient demeurer dangereuses et devront rester inaccessibles. La durée d'exposition au risque est un facteur important. Selon lui, le château ne sera jamais accessible à une personne handicapée, les coûts seraient rédhibitoires et la DRAC n'accepterait pas les transformations requises.

Selon le Président, dès lors que l'on a une obligation d'ouverture au public, ce qui est notre cas, on a une obligation légale de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. On ne peut pas y déroger. Cela demande une réflexion, une étude et des moyens budgétaires. Les dérogations sont très nombreuses pour les monuments historiques.

Il est demandé s'il est envisagé de faire une route des châteaux, une route des Alpilles, qui serait profitable à l'Association. Des échanges avec ces châteaux, notamment celui de Boulbon (Dominique de Lavergne), peuvent être profitables. Le Président indique que les propriétaires sont membres de la Demeure Historique (DH) dont il est le représentant régional. La DH a créé un « Passeport du patrimoine » regroupant des propriétaires de monuments historiques pour valoriser un circuit de visites. La DH est en train de le mettre en place et va solliciter les Becdelièvre pour savoir s'ils souhaitent s'inscrire dans ce dispositif. Il y a aussi une « Route des châteaux », faite avec Ansouis, Loumarin, Vitrolles, via une association valorisant ce circuit d'une dizaine de châteaux. Dans le cadre des 100 ans de la DH, une manifestation régionale est prévue fin juin dans les jardins d'Albertas. Un panneau est prévu, où ont été sélectionnés 4 monuments, dont le Castellas de Roquemartine.

Nicolas Faucherre souligne qu'aujourd'hui, les circuits touristiques remettent un peu en cause le concept de route des châteaux. Pour autant, cela reste un élément de publicité supplémentaire. Se mettre en réseau avec le château de Boulbon serait très intéressant, car il y a de vrais points communs entre les deux dynamiques.

Nicolas Faucherre a été très intéressé par l'étude magnifique du colombier faite par Patricia Deronzier et [accessible sur le site Internet](#) du Castellas. Cela a été pour lui une révélation, ouvrant un énorme potentiel sur le village. On a une ville à côté du château dont le pigeonnier seigneurial, révélé à cette occasion avec ses 1600 boulins, est un très beau fleuron.

Patricia Deronzier indique que son rêve serait de couvrir le pigeonnier, car il est à la limite de s'éventrer. Pour le Président Il serait intéressant de pouvoir faire une étude architecturale, car le budget correspondant devrait être plus accessible. Il est convenu de terminer la visite du Castellas prévue en début d'après-midi par la visite du Colombier et celle du moulin à vent tout proche.

#### **4. Fixation du montant des cotisations pour l'exercice 2024**

Le Président propose de maintenir le niveau des cotisations à leur montant de 2023, c'est-à-dire 15 € pour un couple ou 10 € pour une personne seule.

#### **5. Élection de 3 nouveaux administrateurs**

Les 3 candidats au poste d'administrateur qui se sont manifestés auprès du Président et ont été agréés par le Bureau de l'Association sont Nicolas Faucherre, Guylaine Saye et Frédéric Crapon.

#### **6. Vote des résolutions**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le montant des cotisations pour l'exercice 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les 3 nouveaux administrateurs, Nicolas Faucherre, Guylaine Saye et Frédéric Capron, sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **7. Conclusion**

Le Président remercie les participants et en particulier les membres du Conseil d'administration pour leur dynamisme et leur efficacité, avant de clôturer l'assemblée générale.